## Les Congrès

### Les ouvriers des tabacs

Paris, 27 juin. — Le Congrès des tabacs s'est poursuivi ce matin.

L'ordre du jour, présidé par M. Bermailles, délégué de Bordeaux, assisté de Mme Guinel, délégué de Toulouse.

Le Congrès s'est occupé de la question du règlement de l'indemnité à verser en cas de grève.

### Les ouvriers des arsenaux

Le Congrès des ouvriers des arsenaux s'est ouvert ce matin sous la présidence de M. Chabaty, délégué de Saint Etienne, assisté de M. Albouzat, de Châtellerault et de M. Cesse, délégué de Toulouse.

Sont délégués représentant les arsenaux de France et les 14 000 ouvriers qui y travaillent assistant au congrès.

MM. Malezard, Charpentier, Debanne et Bazque, députés, étaient également présents.

L'ordre du jour du congrès comprend un grand nombre de questions.

Les vœux émis par les congressistes seront transmis au ministre de la guerre, au commencement de la semaine prochaine.

### Les ouvriers de la guerre

Le Congrès des ouvriers administratifs de la guerre a tenu ce matin une séance, sous la présidence de M. Scognola, délégué de Marseille, assisté de M. Sibilb, délégué de Lille, et de Pistoni, délégué de Bourges.

M. Debanne, député du Cher, est venu annoncer aux congressistes que la commission parlementaire de l'armée recevrait en bloc toutes les revendications de la guerre, à une date qui sera ultérieurement fixée.

Le Congrès adopte ensuite un vœu réclamant la journée de huit heures.

Il a adopté ensuite une proposition concernant les salaires et demandant un minimum de 4 francs par jour pour les ouvriers, de 2 fr. 30 pour les ouvrières, et, exceptionnellement, 5 francs pour les ouvriers de Bourgeault.

De plus, le Congrès demande qu'une augmentation de 25 centimes soit accordée aux ouvriers et aux ouvrières, célibataires ou mariés, avec commissionnement de droit après un an de présence, jusqu'à concurrence de 500 francs pour les hommes et de 300 francs pour les femmes.

### Les travailleurs de la marine

La quatrième séance du Congrès des travailleurs de la marine, qui s'est tenue ce matin, à huit heures, sous la présidence de M. Joubert, député de Rochefort, a été particulièrement intéressante.

Les congressistes avaient fait une démarche auprès de M. Pelletan pour lui demander de retirer l'arrêté du 5 juin qui diminue les salaires des travailleurs de la marine.

Le résultat de cette démarche a causé notamment à Toulon une vive effervescence.

On parlait de grève, et le Congrès, ce matin, a délégué immédiatement un de ses membres pour se rendre à Toulon et recommander le calme et le sang-froid que nécessite la situation.

De plus, il a voté un ordre du jour dont voici le principal passage :

« Le Congrès décide de se tenir en permanence pour être prêt à toute éventualité ».

## Les « bonnes sœurs »

Tours, 27 juin. — Le tribunal correctionnel vient de rendre son jugement. La sœur Sainte-Rose est condamnée à 2 mois de prison sans sursis. Mlle Vichard et Madeleine Porcher sont acquittées. La partie civile obtient 50 francs.

## Mutinerie de légionnaires

Marseille, 25 juin. — Le *Courrier d'Haïphong*, arrivé ce matin, signale sous les plus expressives réserves, la nouvelle suivante qui lui parvient de Bao-Lac :

Un capitaine de la légation étrangère aurait, paraît-il, atiré sur lui le baine de ses hommes. Le 21 avril, quatre d'entre eux étant pris de boisson résolurent de se faire justice. Armés de leurs fusils, ils se portèrent vers le pavillon occupé par le capitaine et tirèrent dans les ouvertures six coups de fusil. Heureusement le capitaine était absent.

Une patrouille s'empara des légionnaires qui furent conduits en prison.

Les coupables vont être traduits devant un conseil de guerre. Ils auraient déclaré avoir, malgré leur ivresse, agi en toute connaissance de cause à la suite des mauvais traitements qu'ils subissaient de la part de cet officier.

## A L'ÉTRANGER

### Un désastre anglais au Somaliland

**39 officiers tués. — 2.000 prisonniers**

Nous recevons la dépêche suivante :

Djibouti, 27 juin.

Le Mullah du Somaliland a détruit cinq postes entre Burao et Bohotle. Trente neuf officiers anglais sur quarante-deux blancs ont été tués ; deux mille soldats Indigènes ont été faits prisonniers.

C'est plus qu'une défaite que viennent d'essuyer les Anglais ; c'est pour eux une véritable catastrophe. Voici, en effet, quelle était la situation dans le Somaliland :

A la suite d'accords conclus avec l'Italie et l'Abyssinie, les Anglais avaient organisé une campagne en règle contre Moullah Abdoullah, qui était parvenu à grouper autour de lui les Somalis, qui les avait fanatisés et avait proclamé la guerre sainte contre l'étranger : il avait ruiné les environs de Berbera et tout le sud du Somaliland britannique.

Deux colonnes s'étaient avancées contre lui : l'une était partie du Nord, c'est-à-dire du Somaliland britannique et celle-ci avait la coopération de forces abyssines importantes : le Négus n'avait pas mis moins de 13.000 hommes à sa disposition ; l'autre était partie du Sud, c'est-à-dire d'Obbia, dans le Somaliland italien, et celle-ci, si elle n'était pas renforcée de soldats italiens, avait avec elle, à l'origine tout au moins, un certain nombre d'officiers de cette nation : on voulait prendre le Mullah entre deux feux.

Cette colonne, commandée par le général Manning, essuya un premier échec : un de ses détachements, à la tête duquel se trouvait le colonel Cobbe, fut cerné et décimé dans les environs de Galaci. A ce moment-là, le War Office donna l'ordre au général Manning d'avoir à ramener et à concentrer à Bohotle tous ses postes avancés.

En réalité, il s'agissait d'une véritable retraite, le gouvernement en même temps décidait d'envoyer d'urgence des renforts de l'Inde, d'Aden et même de l'Angleterre et de confier le commandement général de l'expédition au général Egerton, qui est un spécialiste en guerre de guerre.

Il convient de remarquer que Bohotle est dans le Somaliland anglais ; c'est là précisément que le Mullah vient d'infliger un échec à six colonnes, et en enlevant tous les postes qui se trouvaient entre ce point qui est à peu près sur la frontière et Burao qui est bien à l'intérieur, puisqu'il se trouve à quelque distance de Berbera.

Ainsi donc, après avoir porté la guerre sur le territoire ennemi, les Anglais ont été complètement repoussés chez eux et le Mullah, à ce moment, l'emporte n'accordait qu'un milier de soldats, qui en était de leur faire subir au cours même de leurs poursuites un revers sérieux.

Ajoutons que le colonne éthiopienne est actuellement entre Nimili et Gerlogubi, c'est-à-dire sur le territoire des Somalis ; elle se plaignait aux dernières nouvelles « du manque de munitions des Anglais » ; c'est-à-dire qu'elle est là, aujourd'hui complètement en l'air et qu'elle doit craindre que le Mullah, n'ayant plus à compter avec le général Manning, ne tombe sur elle avec toutes ses forces.

Les Anglais, à l'heure actuelle n'ont pas dépensé moins de 400.000 livres sterling pour cette expédition et ils voit ce que leur coûtera la revanche. Ces défaites du Somaliland, venant après celles du Transvaal, portent un coup terrible au prestige de la Grande-Bretagne.

Londres, 3 heures. — Le War Office a reçu la dépêche suivante, qu'il croit en contradiction avec la nouvelle de la défaite venue de Djibouti :

Bohotle, 26 juin. — Le contingent d'Obbia est arrivé ici aujourd'hui sans rencontrer d'opposition, mais en repoussant un faible contingent d'ennemis qui escortaient des troupeaux, et après avoir capturé un certain nombre de chameaux et de moutons.

Le mullah, avec ses hommes qui fuyaient a traversé à mi-chemin entre Damet et Bohotle. Son bétail le suivait.

Ce mouvement est dû à l'occupation par nos troupes, du district du Mudug et à la gression des Abyssins qui s'avançaient du Sud.

Les garnisons de Damot et de Bohotle étaient contenues, pendant ce temps par un certain nombre de cavaliers, qui ne firent d'ailleurs, aucune tentative d'attaque sérieuse.

La fuite du Mullah se fut transformée en déroute s'il avait été possible de faire sortir de Bohotle une garnison assez nombreuse.

Il a adopté ensuite une proposition concernant les salaires et demandant un minimum de 4 francs par jour pour les ouvriers, de 2 fr. 30 pour les ouvrières, et, exceptionnellement, 5 francs pour les ouvriers de Bouinoourt.

De plus, le Congrès demande qu'une augmentation de 25 centimes soit accordée aux ouvriers et aux ouvrières, célibataires ou mariés, avec commissionnement de droit après un an de présence, jusqu'à concurrence de 500 francs pour les hommes et de 300 francs pour les femmes.

### Les travailleurs de la marine

La quatrième séance du Congrès des travailleurs de la marine, qui s'est tenue ce matin, à huit heures, sous la présidence de M. Joubert, député de Rochefort, a été particulièrement intéressante.

Les congressistes avaient fait une démarche auprès de M. Pelletan pour lui demander de retirer l'arrêté du 5 juin qui diminue les salaires des travailleurs de la marine.

Le résultat de cette démarche a causé notamment à Toulon une vive effervescence.

On parlait de grève, et le Congrès, ce matin, a délégué immédiatement un de ses membres pour se rendre à Toulon et recommander le calme et le sang-froid que nécessite la situation.

De plus, il a voté un ordre du jour dont voici le principal passage :

« Le Congrès décide de se tenir en permanence pour être prêt à toute éventualité ».

## Mutinerie de légionnaires

Marseille, 25 juin. — Le *Courrier d'Haïphong*, arrivé ce matin, signale sous les plus expressives réserves, la nouvelle suivante qui lui parvient de Bao-Lac :

Un capitaine de la légation étrangère aurait, paraît-il, atiré sur lui le baine de ses hommes. Le 21 avril, quatre d'entre eux étant pris de boisson résolurent de se faire justice. Armés de leurs fusils, ils se portèrent vers le pavillon occupé par le capitaine et tirèrent dans les ouvertures six coups de fusil. Heureusement le capitaine était absent.

Une patrouille s'empara des légionnaires qui furent conduits en prison.

Les coupables vont être traduits devant un conseil de guerre. Ils auraient déclaré avoir, malgré leur ivresse, agi en toute connaissance de cause à la suite des mauvais traitements qu'ils subissaient de la part de cet officier.

## Sangtants combats en Macédoine

Sophia, 27 juin. — Les nouvelles arrivées de la Macédoine annoncent que le vaivode Sarakiéoff a livré, près du village Senokos (district de Melnik), une bataille sanglante aux Turcs. Les habitants du village ont combattu dans les rangs des insurgés.

Deux jours avant cette bataille les chefs bulgares Sandanski et Iordi ont détruit près de Nevrokop une colonne turque de 200 hommes.

## Complot en Bulgarie

Sophia, 27 juin. — Les journaux bulgares annoncent que le commandant de garnison Botchef et un sergent-major viennent d'être arrêtés à Choumla. On dit qu'il s'agit de trahison.

## FAITS DIVERS

### VICTIMES DE LA CHALEUR

Paris, 27 juin. — Les fortes chaleurs que nous subissons depuis quelques jours ont fait, à Paris, plusieurs victimes.

Un ouvrier peintre, M. Jules Migeaud, âgé de 44 ans, frappé d'insolation vers midi, place d'Italie, est mort pendant qu'on le conduisait dans une pharmacie.

M. Pierre Adry, âgé de 45 ans, imprimeur, demeurant 9, rue de Ménilmontant, a été frappé d'une congestion déterminée par la chaleur comme il passait dans la rue Oberkampf. Il a été transporté à l'hôpital Tenon. Son état est désespéré.

M. Charles Schmidt, cocher de la Compagnie des voitures l'Urbaine, a été frappé de congestion au moment où il passait sur le Pont-Neuf, devant la place Dauphine. Tous les soins qui lui ont été donnés sont restés sans résultat.

### L'ALPE HOMICIDE

Brianç, 27 juin — Une estate rophe s'est produite vendredi au vallon de Prapic, à une heure de l'après-midi, sur le pic Bas, dont l'altitude est de 3.023 mètres. Les scrutinodistes étaient au nombre de 18, soit 16 élèves conduits par deux professeurs.

Trois sont morts : le professeur Grœbli et les élèves Hoffmann et Obermatt. Cinq sont blessés : le professeur Vodoz, ancien secrétaire du Comité central du Club Alpin, fracture au genoux ; et les élèves suivants : Liebmann, fracture au crâne, Herzog, Kunz, Wolfert, blessures moins graves.

Quatre élèves sont rentrés indemnes à Piora. Six autres, annonce-t-on, sont arrivés sains et sauf à Sedrun.

### UNE COMMUNIANTE BRULÉE

Vecchia, 27 juin. — A Porto-Vecchio, durant la procession à laquelle assistaient des communiantes, un pétard a mis le feu au voile d'une jeune fille. La malheureuse fut instantanément entourée de flammes. L'instituteur Alessandri se précipita sur elle, la renversa et fut assez heureux pour pouvoir arrêter la combustion, mais a été assez grièvement brûlé au visage et aux mains. La jeune fille a été sauvée sans aucun accident.

### A LA RECHERCHE D'UN ANARCHISTE

Paris, 27 juin. — La police de sûreté recherche un jeune anarchiste de vingt-trois ans, nommé Parmeggiani, qui fut indirectement mêlé aux attentats commis par Ravachol.

Cet individu a été à trois reprises l'objet d'arrêtés d'expulsion, et il a subi diverses condamnations. La dernière remonte à une date assez récente : un an de prison, que Parmeggiani purgea à la Santé. Après quoi, obligé de quitter la France, il se réfugia à Londres.

Or, la police vient de s'informer ces jours dernierz que l'anarchiste était revenu à Paris et se cachait toute la nuit de Mardy dans un appartement d'un hôtel de la rue de Londres.

Hier, l'inspecteur Fouquet, accompagné de quatre agents de la brigade des recherches, se présentait à cette adresse et demandait qu'on lui indiquât le logement du locataire inscrit sous le nom de Mazur.

La concierge ayant répondu que celui-ci habitait au second étage, M. Fouquet s'engagait dans l'étroit escalier qui y donne accès.

Mais il se heurtait à deux femmes de forte corpulence qui obstruaient le passage. Il fallut parlementer avec elles ; la conversation se prolongea pendant quelques minutes.

Enfin, elles s'effacèrent, disant à l'inspecteur : « Monsieur, vous pouvez monter. Celui que vous cherchez est en sûreté ».

M. Fouquet gravit rapidement l'escalier et pénétra dans l'appartement, dont les deux pièces dont il se compose étaient désertes : l'anarchiste avait fui par les toits.

L'appartement était encombré de tableaux et autres objets d'art d'une valeur totale importante. Il y avait notamment sur une table une tiare antique. Tous ces objets provenaient de vols commis dans différentes villes de France et de l'étranger.

Parmeggiani avait été dénoncé comme un receleur, complice de voleurs audacieux qui opèrent dans les grandes villes. Le mandat de perquisition confirmait les soupçons de la police. Malheureusement Parmeggiani avait disparu.

L'appartement dans lequel il recevait aide avait été loué par deux anarchistes d'autrefois nommées Marcy et Filieuse qui avaient ouvert il y a quelque temps un magasin de vieux objets d'art au n° 13 de la rue Taitbout.

Elles seraient encore, dit-on, propriétaires d'une mission analogue à Londres.

L'enquête ouverte à ce sujet que Parmeggiani entretenait des relations suivre avec des anarchistes et voleurs connus, Pini, Schoot, Ortiz, Agresti, etc.

Les agents de la police des recherches sont sur ses traces.

## Dernière Heure

### L'épuration

Nantes, 27 juin. — Le *Nouvelliste* annonce que le lieutenant Portier a reçu aujourd'hui la notification de sa mise en non activité, par retrait d'emploi.

## Grave accusation contre Pierre Ier

Vienne, 27 juin. — Une agence d'information, l'*Allgemeine Correspondenz*, se dit en mesure de pouvoir annoncer, le tenant d'une source diplomatique, que l'Angleterre tiendrait des mains de la Serbie la preuve matérielle que le prince Karageorgevitch était non seulement au courant du complot contre Alexandre Obrenovitch, mais qu'il prit une active par l'intermédiaire de son cousin Nenadovitch.

L'Angleterre aurait envoyé une copie de ce dossier aux puissances.

## Révolte de nègres

New-York, 27 juin. — A la suite du récent lynchage d'un nègre à Wilmington, la population noire menace de se révolter. Des forces de police ont été envoyées pour maintenir l'ordre.


## LA HERNIE GUÉRIE

*sans opération et sans souffrance*

**des preuves, des preuves et toujours des preuves**

C'est par centaines que s'enregistrent chaque jour dans l'établissement unique au monde de M. Claverie, de Paris, les guéris de hernies obtenues sans opération par son nouveau bandage pneumatique et sans ressort acier. Le succès et la réputation du bandage lui-même seul, pour lequel il a reçu les félicitations les plus flatteuses des plus hautes sommités médicales.

Voici, pris au hasard parmi des milliers, quelques noms de personnes qui ont été guéries en peu de temps et sans aucune souffrance par cette souveraine méthode. Ce sont :

MM. Boisson, préposé des douanes à Halluin, Hernie depuis quatre ans guerie en deux mois ; Francis Noël, à Wattem (Nord). Grosse hernie douureuse qui l'empêchait de travailler ; Fourrés, à Calais. Vieille hernie très difficile ; Louis Bonajour, maçon, 18, rue de l'Union à Amiens. Double hernie ancienne ; H. Geir, 6, Petite rue des Bouchers à Bruxelles. Hernie double scrotale qui l'avait obligé à abandonner son emploi.

Des attestations si évidentes, des preuves aussi irréfutables se passent de commentaires.

Aussi, nous sommes persuadés que, dans leur propre intérêt, toutes les personnes atteintes de hernies, quelles qu'elles soient, refuseront nettement tous les autres systèmes de bandages qu'on pourra leur offrir et s'accorderont leur confiance qu'à M. Clavierie, qui visitera les malades et fera lui-même l'application de son merveilleux appareil, à :

**Tourcoing**, Hôtel du Cygne, dimanche 28 juin.
**Roubaix**, Hôtel Perrault, lundi 29, mardi 30 juin.
**Douai**, Hôtel Vercouier (20, rue de Paris), mercredi 1er juillet.
**Cambrai**, Hôtel de France, jeudi 2 juillet.
**Denain**, Hôtel de l'Europe, vendredi 3 juillet.
**Valenciennes**, Hôtel du Commerce, samedi 4 juillet.
**Lille**, Hôtel de l'Europe (30 et 32, rue Basse), dimanche, 5, lundi 6, mardi 7, mercredi 8 et jeudi 9 juillet.
**Saint-Amand**, Hôtel de France, vendredi 10 juillet.
**Avesnes**, Hôtel du Nord, samedi 11 juillet.
**Le Cateau**, Hôtel du Nord, dimanche 12 juillet.
**Maubeuge**, Hôtel du Grand Cerf, lundi 13 juillet.

Le *Traité de la Hernie*, où cette nouvelle méthode est complètement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais à toutes les personnes qui le demandent à M. Claverie, 234, faubourg Saint Martin, à Paris.


## Chronique Régionale

**Commission départementale.** — La Commission départementale se réunira le lundi premier juillet prochain à 2 h. 1/2 de l'après-midi.

### Les vacances des Écoles publiques

M. le Préfet du Nord a décidé que les vacances commenceront, dans les établissements d'enseignement primaire, aux dates ci-après :

1° Le lundi 3 août, au matin : Dans les écoles primaires supérieures ; dans les écoles élémentaires où seront ouverts des cours de vacances ; dans celles où il a été tenu des cours d'adultes l'hiver dernier ; dans celles où ont été organisés et où fonctionnent les ouvroirs complémentaires de l'école (associations, patronages, mutualités, sociétés de tir, etc.) ;

2° Le lundi 13 août, au matin. Dans les écoles élémentaires qui ne figurent pas parmi celles qui précèdent ; dans les écoles maternelles et dans celles de classes.

3° Le jeudi 27 août, au matin : Dans les écoles maternelles à jouissance closes.

Elles fermeront partout le samedi 26 septembre, et partout la rentrée des classes aura lieu le lundi 28 septembre au matin, à l'heure régulière.

Dans les écoles maternelles à plusieurs classes, les maîtresses sont autorisées à prendre chacune un repos de même durée que celui des maîtresses des classes élémentaires, soit de six semaines. Les directrices organiseront, à cet effet, le service entre elles et leurs adjointes, du 27 juillet au 28 septembre, avec approbation de l'inspecteur primaire.

## Un drame de la folie

L'honorable M. Facon, sous-préfet de Peronne, arrive représentant du Conseil de préfecture du Nord, vient d'être épouvantablement frappé par le suicide de sa femme, née Herbecq, fille de feu M. Herbecq, ancien député du Nord. Mme Facon souffrait depuis quelques jours de fréquents maux de tête et son mari avait décidé de la conduire à Paris pour consulter un spécialiste, M. le docteur Babinski, 170, boulevard Haussmann.

Mme Facon furent introduits à leur tour dans le cabinet du docteur Babinski, qui examina longuement la jeune femme et la trouva comme il est d'usage. Son état maladif aidant, elle fut très impressionnée par cette longue consultation et par la figure inconsciente du grand médecin qui, lorsqu'il est fini son interrogatoire, demanda à avoir une conversation particulière avec le mari.

Mme Facon fut laissée dans un salon voisin. Mais elle y était à peine depuis quelques minutes, que son mari, entendant le bruit de la fenêtre qui s'ouvrait, accourut, pressentant une révolution. Elle. Il arriva juste à temps pour retenir sa femme qui déjà enjambait la barre d'appui. Le domestique du docteur arriva lorsqu'il eut dû les chiffres qu'une partie de la vérité.

### Vif incident

A ce moment M. Dubois reproche aux collectivistes leur conduite de dimanche au théâtre Couvreur.

M. Louis Carpentier s'emporte, M. Dubois est injurié par toute la minorité. La séance est houleuse et M. Dubois crie, en le montrant, l'un des membres de la minorité de délateur,

C'est avec quelque peine que M. Roussel peut rétablir le silence.

M. Soyet continue ses observations et conclut à ce que le Conseil ne tienne aucun cas des critiques mal fondées de M. Bailleul.

M. Chatelcyn, M. Lebocq, refutent tour à tour les assertions de M. Bailleul.

Ce rapport est adopté par la majorité et M. Moitte rentre en séance.

Le compte de gestion conforme au compte administratif est également adopté.

**Budget supplémentaire — Exercice 1903**

Ce Budget présente en recettes :

| | |
|---|---|
| 1° Le reliquat de l'Exercice précédent . . . . . | 1.388.739.40 |
| 2° Les restes à recouvrer de 1902, . . . . . | 1.183.905.33 |
| 3° Les recettes nouvelles, et. | 194.133.95 |
| Total des recettes. | 2.766.978.69 |

Les dépenses inscrites se résument en :

| | |
|---|---|
| 1° Restes à payer . . . . . | 2.329.267.77 |
| 2° Dépenses nouvelles. . . . . | 488.998.07 |
| Ensemble. | 2.718.265.84 |

En conséquence, le Budget supplémentaire se balance comme suit :

| | |
|---|---|
| Recettes. . . . . | 2.766.978.69 |
| Dépenses . . . . . | 2.718.265.84 |
| Excédent de recettes. | 48.712.85 |

Adopté.

### Comptabilité communale

Le Conseil s'associe au vœu suivant émis par le Conseil municipal de Nantes :

1° Que, dans les villes ayant une population de plus de 50.000 âmes, les municipalités puissent faire executer, sur les crédits ouverts à leur budget et sans autorisation préalable, les travaux et fournitures dont la dépense n'excède pas 1000 francs ;

2° Que les municipalités puissent traiter de gré à gré en vertu d'une délibération du Conseil municipal et sauf l'approbation du Préfet, quelle que soit l'importance de la commune, pour les travaux et fournitures dont la valeur n'excède pas 5000 francs.

### Gardes-champêtres

Le Conseil refuse de donner suite à la décision du Conseil général concernant la création d'une caisse de retraites pour les gardes champêtres.

### Médailles d'honneur

Un crédit de 25 fr. est voté pour participation à la création d'une médaille d'honneur à décerner aux employés et ouvriers municipaux et d'octroi.

### Bâtiments communaux

Le Conseil laisse le soin à l'Administration d'acheter immédiatement une nouvelle chaudière, pour l'établissement des bains de la rue de Rome.

### Voirie municipale

Le Conseil donne un avis favorable à la demande de M. Pennel, pour l'achèvement des travaux de terrassement de l'Avenue des Villas, et 40.000 francs seront alloués : Rue Jeanne, Richard-Lenoir, de l'Alma, Saint-Vincent et Grande-Place. — Le chemin de Gourgemen, compris entre le chemin du Petit Beaumont et le chemin d'accès de la ferme de l'Avenue des Villas est supprimé.

### Voirie départementale

Le Conseil vote une somme de 14.800 fr. pour le revêtement de la route de Lille, entre la rue Colbert et la limite du territoire.

### Cimetière

Le Conseil décide que les exhumations auront lieu sur la demande des intéressés sans tenir compte de la date de l'inhumation ; toutefois, lorsqu'il s'agira de terrains concédés, la Ville en sera tenue au remboursement des années restant à courir qu'il compter de la 65 année.

Il décide la transformation, des concessions de 15 ans, des bandes de 6 mètres de largeur qui existent des deux côtés de ladite allée III et des concessions perpétuelles.

Les bandes seraient divisées en groupes de huit concessions, adossées quatre à quatre, les groupes de huit concessions séparés par des chemins de 3 mètres de longueur sur deux mètres de largeur, perpendiculairement à l'allée III.

### L'affaire Chevalier

M. Bauwart interpelle l'administration à propos de la question Chevalier que nos lecteurs connaissent.

M. Motte répondant, fait l'historique de la question telle que nous l'avons publiée, en déclarant que l'Administration ignorait que M. Chevalier fit partie d'un gouvernement politique.

Continuant ses explications, M. Motte dit que l'arrêté pris n'est pas souverain, — ce qui est une erreur — et que la Commission a le droit de discuter cet arrêté — ce qui est une seconde erreur. — Il invite M. Chevalier à se soumettre à la visite des trois docteurs désignés, afin que son cas soit tranché. Il en sera jugé, dit M. Motte, sans partialité.

Le huis-clos est prononcé à 11 h. 1/4.

## BULLETIN COMMERCIAL

**Roubaix, 27 juin 1903.**

La situation générale de la fabrique de Roubaix-Tourcoing ne s'est pas améliorée pendant cette dernière semaine, au contraire, l'alimentation de nos usines paraît de plus en plus difficile.


## ROUBAIX

### CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du vendredi 26 Juin 1903*

(Suite).

**RAPPORTS DES COMMISSIONS**

**Compte administratif et de gestion de 1902**

Le compte administratif de 1902 qui se balance comme suit, arrivant à l'ordre du jour, M. Motte quitte la présidence, il est remplacé par M. E. Roussel, élu par 23 voix.

| | |
|---|---|
| Recettes . . . . . | 6.525.319.23 |
| Dépenses . . . . . | 5.389.135.77 |
| Excédent des recettes sur les dépenses. . . . . | 1.136.183.46 |
| Reliquat de l'Exercice 1901. . | 252.555.94 |
| A reporter au Budget supplémentaire de 1903 . . . . | 1.388.739.40 |

A propos de ce compte, M. Bailleul fait remarquer que malgré les belles paroles de M. Chatelcyn, les préventions de recettes n'ont pas été atteintes et ce, bien que les socialistes ne soient plus à la Mairie. M. Motte n'a donc pas fait augmenter les affaires.

M. Bailleul constate que les sommes vitées pour l'enseignement, pour les cantines, etc., etc., n'ont été qu'un leurre, puisqu'elles n'ont pas été dépensées.

M. Soyet fait remarquer qu'il faut faire des economies pour parer au déficit laissé par les collectivistes. Il se lous de ce que l'Administration fait des économies, qu'il lui faudra continuer encore et déclare que partout l'Administration actuelle a dépensé plus que les collectivistes. Il constate que M. Bailleul ne dit jamais lorsqu'il cite des chiffres qu'une partie de la vérité.

### Vif incident

A ce moment M. Dubois reproche aux collectivistes leur conduite de dimanche au théâtre Couvreur.

M. Louis Carpentier s'emporte, M. Dubois est injurié par toute la minorité. La séance est houleuse et M. Dubois crie, en le montrant, l'un des membres de la minorité de délateur,

C'est avec quelque peine que M. Roussel peut rétablir le silence.

M. Soyet continue ses observations et conclut à ce que le Conseil ne tienne aucun cas des critiques mal fondées de M. Bailleul.

M. Chatelcyn, M. Lebocq, refutent tour à tour les assertions de M. Bailleul.

Ce rapport est adopté par la majorité et M. Moitte rentre en séance.

Le compte de gestion conforme au compte admini-trif est également adopté.

**Budget supplémentaire — Exercice 1903**

Ce Budget présente en recettes :

| | |
|---|---|
| 1° Le reliquat de l'Exercice précédent . . . . . | 1.388.739.40 |
| 2° Les restes à recouvrer de 1902, . . . . . | 1.183.905.33 |
| 3° Les recettes nouvelles, et. | 194.133.95 |
| Total des recettes. | 2.766.978.69 |

Les dépenses inscrites se résument en :

| | |
|---|---|
| 1° Restes à payer . . . . . | 2.329.267.77 |
| 2° Dépenses nouvelles. . . . . | 488.998.07 |
| Ensemble. | 2.718.265.84 |

En conséquence, le Budget supplémentaire se balance comme suit :

| | |
|---|---|
| Recettes. . . . . | 2.766.978.69 |
| Dépenses . . . . . | 2.718.265.84 |
| Excédent de recettes. | 48.712.85 |

Adopté.

### Comptabilité communale

Le Conseil s'associe au vœu suivant émis par le Conseil municipal de Nantes :

1° Que, dans les villes ayant une population de plus de 50.000 âmes, les municipalités puissent faire executer, sur les crédits ouverts à leur budget et sans autorisation préalable, les travaux et fournitures dont la dépense n'excède pas 1000 francs ;

2° Que les municipalités puissent traiter de gré à gré en vertu d'une délibération du Conseil municipal et sauf l'approbation du Préfet, quelle que soit l'importance de la commune, pour les travaux et fournitures dont la valeur n'excède pas 5000 francs.

### Gardes-champêtres

Le Conseil refuse de donner suite à la décision du Conseil général concernant la création d'une caisse de retraites pour les gardes champêtres.

### Médailles d'honneur

Un crédit de 25 fr. est voté pour participation à la création d'une médaille d'honneur à décerner aux employés et ouvriers municipaux et d'octroi.

### Bâtiments communaux

Le Conseil laisse le soin à l'Administration d'acheter immédiatement une nouvelle chaudière, pour l'établissement des bains de la rue de Rome.

### Voirie municipale

Le Conseil donne un avis favorable à la demande de M. Pennel, pour l'achèvement des travaux de terrassement de l'Avenue des Villas, et 40.000 francs seront alloués : Rue Jeanne, Richard-Lenoir, de l'Alma, Saint-Vincent et Grande-Place. — Le chemin de Gourgemen, compris entre le chemin du Petit Beaumont et le chemin d'accès de la ferme de l'Avenue des Villas est supprimé.

### Voirie départementale

Le Conseil vote une somme de 14.800 fr. pour le revêtement de la route de Lille, entre la rue Colbert et la limite du territoire.

### Cimetière

Le Conseil décide que les exhumations auront lieu sur la demande des intéressés sans tenir compte de la date de l'inhumation ; toutefois, lorsqu'il s'agira de terrains concédés, la Ville en sera tenue au remboursement des années restant à courir qu'il compter de la 65 année.

Il décide la transformation, des concessions de 15 ans, des bandes de 6 mètres de largeur qui existent des deux côtés de ladite allée III et des concessions perpétuelles.

Les bandes seraient divisées en groupes de huit concessions, adossées quatre à quatre, les groupes de huit concessions séparés par des chemins de 3 mètres de longueur sur deux mètres de largeur, perpendiculairement à l'allée III.

### L'affaire Chevalier

M. Bauwart interpelle l'administration à propos de la question Chevalier que nos lecteurs connaissent.

M. Motte répondant, fait l'historique de la question telle que nous l'avons publiée, en déclarant que l'Administration ignorait que M. Chevalier fit partie d'un gouvernement politique.

Continuant ses explications, M. Motte dit que l'arrêté pris n'est pas souverain, — ce qui est une erreur — et que la Commission a le droit de discuter cet arrêté — ce qui est une seconde erreur. — Il invite M. Chevalier à se soumettre à la visite des trois docteurs désignés, afin que son cas soit tranché. Il en sera jugé, dit M. Motte, sans partialité.

Le huis-clos est prononcé à 11 h. 1/4.


## BULLETIN COMMERCIAL

**Roubaix, 27 juin 1903.**

La situation générale de la fabrique de Roubaix-Tourcoing ne s'est pas améliorée pendant cette dernière semaine, au contraire, l'alimentation de nos usines paraît de plus en plus difficile.

Les fabricants de robes paraissent un peu plus heureux que leurs confrères drapiers. Tous qu'aux cotonniers, s'ils ont encore un peu de travail momentanément, ils se demandent avec anxiété ce qu'ils vont devenir, si la situation de la matière première ne se modifie pas ; — ce « tout fait malheureusement prévoir que cette situation, loin de s'améliorer, ne pourra aller encore que s'aggravant pendant quelques mois, si toutefois on peut espérer une amélioration. Au marché du Havre, le coton brut a passé le prix de 85 francs et on a vendu du disponible jusqu'à 91 francs ! Ceci confirme bien ce que nous avons cessé de prédire depuis six mois.

TEXTILE.

## La crise du coton

Nous croyons devoir reproduire ici les passages essentiels d'une note parue dans la *Française textile cotonnière* a communiqués aux journaux et qui vient à l'appui de ce que notre collaborateur V. Lahyère disait à propos du coton dans l'article que nous avons publié mardi dernier :

Il semble que l'on ne se soit pas encore sérieusement occupé en France de la crise à laquelle est en proie l'une de nos principales industries textiles, celle du coton, par suite de la hausse extraordinaire de la matière première.

Le coton est presque devenu de nos jours une produit de première nécessité. La question mérite donc de fixer un instant l'attention.

L'Amérique, qui est, comme on sait, le principal pays producteur du coton, n'a donné, dans ces dernières années, que des récoltes insuffisantes, malgré l'augmentation de la surface plantée.

Est-ce la une conséquence de l'épuisement progressif du sol trop longtemps soumis à une même culture ? ou le coton est-il de ceux qui, en concours répétés de circonstances malheureuses ? Il n'est pas facile de se prononcer.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, d'autre part pendant la même période, la consommation du coton, loin de suivre une marche analogue, n'a fait que grandir chaque jour, et qu'à l'heure actuelle, faute de approvisionnements suffisants, l'industrie cotonnière en est à se demander avec anxiété comment elle pourra s'alimenter jusqu'à la récolte prochaine.

Cette prochaine récolte sera d'ailleurs fort probablement en retard elle-même, et s'annonce fort mal jusqu'à présent, d'après les avis les plus autorisés.

Quel sera le mouvement d'une pareille crise ? On peut difficilement le prévoir. Ce qui paraît hors de doute, c'est que, tant en France qu'à l'étranger, de nombreux établissements travaillant le coton seront acculés à la nécessité du chômage.

En France, du reste, dans plusieurs régions, et notamment en Normandie, le chômage a commencé à réduire sa production. Cet chômage a pour effet de ne pas pouvoir rapidement augmenter